



BENETGAMES

Real Video Stories

6 et 7 octobre 2018

REGLEMENT DU CONCOURS

La participation au concours "**Benet Games Real Video Stories 2018**" implique l'acceptation et le respect des règles suivantes :

I. OBJETS

Les Benet Games de Sant Fruitós de Bages organisent le concours "Real Video Stories", qui a pour objectif la réalisation d'une vidéo faite avec une mini caméra pendant que les participants pratiquent un sport de manière individuelle ou collective.

II. OBJECTIFS

Le Festival de Mini Caméras consiste en une activité parallèle au Benet Games et a comme principaux objectifs aider à la promotion des valeurs du sport et de la nature qui définissent le festival, inciter la pratique du sport, connaître l'environnement et d'autres sports.

III. CATEGORIES

- a) Eau
- b) Air
- c) Extrême
- d) Aventure
- e) Familiale

IV. REQUIS TECHNIQUES DE LA VIDÉO

- a) La durée de la vidéo doit être d'un minimum de **20 secondes** et **maximum de 2 minutes**
- b) Thèmes en relation avec la pratique du sport
- c) Format (un des suivants): .mp4 / .mov / .mpeg / .avi
- d) Résolution : 720P ou 1080P

- e) Taille maximale du document : 2GB
- f) Format horizontal panoramique 16:9
- g) Il peut y avoir une musique et/ou une voie "en off"

V. AUTRES SPÉCIFICATIONS

- a) Seront exclus:
 - a. Vidéos publicitaires
 - b. Vidéos avec un manque de technique suffisant ou de qualités artistiques
 - c. Vidéos où apparaissent des signes de violence, agressivité, sexe, drogues ou peuvent susciter la sensibilité
 - d. Vidéos qui peuvent contenir des images offensantes ou qui portent atteinte aux valeurs du concours et du festival Benet Games
 - e. Le jury se réserve le droit d'évaluer le possible caractère offensant des vidéos.
 - f. Vidéos qui ne respectent pas le règlement du festival
- b) Sera acceptée une seule inscription pour chaque usager.
- c) Participation gratuite
- d) Toutes les propositions de vidéos devront être originales, inédites et de propriété exclusive au participant
- e) Le participant est responsable d'obtenir les autorisations nécessaires de toutes les personnes qui apparaissent dans la vidéo. Dans le cas où apparaît des mineurs, il est nécessaire de remplir la feuille d'autorisation par les parents ou tuteurs légaux. Toutes ces autorisations permettront au Benet Games la libre exploitation des vidéos participantes sur toutes les plateformes de promotion du festival.

VI. Période de présentation des vidéos

La période de présentation des vidéos commencera le 25 mai et se terminera le 15 septembre à 23:59 heures.

Les vidéos envoyées en dehors de cette période seront exclues, sous l'évaluation du jury désigné par l'organisation.

VII. PRIX

- a) Il y aura un prix pour le premier, second et troisième classifié de chaque catégorie
- b) Le prix peut rester vacant dans le cas où aucune des vidéos présentés remplisse les objectifs et/ou requis.
- c) Les prix seront remis lors de l'acte institutionnel qui aura lieu le samedi 6 octobre 2018 à partir de 19h30 au hall de la Màquina de Batir de Sant Fruitós de Bages coïncidant avec la célébration des Benet Games.

- d) Les gagnants recevront comme prix la somme de 1 000 € en argent liquide, répartis entre les cinq catégories.
- e) Le deuxième et le troisième prix consisteront en des expériences ou du matériel.

VIII. FONCTIONNEMENT DE L'INSCRIPTION

Pour pouvoir participer au concours, il faut :

- a) Entrer sur la page Facebook « Real Video Stories »
- b) Télécharger la vidéo via la plateforme Easy Promos

IX. SELECTION DU GAGNANT

Les 20 vidéos du concours Easy Promos de la page Facebook « Real Video Stories » ayant reçu le plus grand nombre de votes du concours seront sélectionnées. Un jury nommé par l'organisation pourra choisir une vidéo ne faisant pas partie des vidéos ayant reçu le plus grand nombre de votes, en prenant en compte les éléments suivants : a) la qualité technique de l'enregistrement et b) si elle appartient à une catégorie ayant peu de participants.

Ensuite, le jury choisira les 3 meilleures vidéos de chacune des catégories.

Les critères principaux qui seront pris en compte pour cette sélection seront l'originalité des images, la qualité technique et artistique et le sport pratiqué. Sera aussi pris en compte le fait que la vidéo remplisse les objectifs et spécifications établis pour le concours.

Enfin, au moyen du vote populaire effectué *in situ* lors des Benet Games et le concours réalisé Facebook, le gagnant de chaque catégorie sera sélectionné.

Les participants, en cas d'être les gagnants, autorisent les Benet Games à publier son nom et sa vidéo dans n'importe quelle communication en relation avec le concours. Pour autant, les vidéos deviennent une copropriété entre le participant et les Benet Games

X. PROJECTION DES VIDÉOS

La projection des vidéos finalistes et des gagnantes se fera le samedi 6 octobre lors de l'acte institutionnel qui aura lieu dans le hall de la Máquina de Batir de Sant Fruitós de Bages à partir de 19:30h.

Par la suite, l'organisation se réserve le droit d'utiliser les vidéos pour la promotion et la communication du concours et du festival Benet Games quels que soient les canaux disponibles.

XII. JURY

Il y aura un jury désigné par l'organisation qui sera en charge de juger les vidéos et de décider qui sont les finalistes et les gagnants.

XII. DROITS SUR LES VIDÉOS

- a) Des participants: toutes les vidéos qui participent au concours "Benet Games Real Video Stories" pourront être publiées sur la plateforme audiovisuelle www.outdoortime.tv et sur le web www.benetgames.cat ainsi que sur les autres canaux de communication et réseaux sociaux en relations avec le festival Benet Games qui servent à la promotion.
- b) Des gagnants: les gagnants cèdent les droits d'exploitation sur la vidéo présentée à l'organisation des Benet Games. Ils cèdent aussi les droits de reproduction, transformation, distribution, doublage et communication publique.

XIII. PUBLICITÉ ET DONNÉES PERSONNELLES

Pour garantir le respect de la loi de protection des données à caractère personnelles, nous vous informons que les données fournies par les participants seront incorporées dans un fichier et feront l'objet d'un traitement de la part de l'organisation, avec l'objectif de gérer et administrer le concours. Elles seront aussi utilisées pour maintenir informer les participants des aspects en relations avec le concours. Les participants pourront faire valoir leurs droits d'accès, rectification, annulation, et opposition en envoyant une sollicitation à info@benetgames.cat.

XIV. RESOLUTION DE CONFLIT

Pour n'importe quel doute ou précision sur l'interprétation de ce règlement, le participant peut rentrer en contact avec l'organisation du concours à travers le courrier électronique info@benetgames.cat.